

É DUPLICATION ET S OCIÉTÉS

ÉDITORIAL

Ce troisième numéro, qui ouvre la deuxième année d'existence d'*Éducation et Sociétés*, marque aussi son entrée dans un régime de croisière. Il commence bien sûr par un dossier thématique, qui prolonge celui qui a été présenté dans le numéro deux sur la constitution d'une sociologie de l'enfance. Mais il est surtout le premier à publier deux articles hors thème. Si nous sommes attachés, comme beaucoup de revues aujourd'hui, à la réalisation de dossiers qui présentent l'état d'une question, nous ne voulons pas que ce choix coupe la revue de l'actualité de la recherche. L'article de Françoise Lorcerie constitue une contribution à un débat brûlant en France sur la relance des zones d'éducation prioritaires, et celui de Marc-André Deniger et Gilles Roy rend compte d'une recherche sur l'alphabétisation des adultes au Québec dont le rapport a été remis l'an dernier. Ce régime de croisière doit se caractériser par un équilibre entre les objets classiques de la sociologie de l'éducation et les directions émergentes. La sociologie de l'enfance s'inscrit incontestablement dans cette seconde catégorie et les contributions de Marianne Gullestad, Régine Sirota et André Petitat manifestent une recomposition du champ entre sociologie, anthropologie, psychologie et sémiotique qui nous semble porteuse d'avenir. Une conviction mi-rationnelle mi-intuitive nous amène à parier que ce sera dans quelques années un sujet de fierté d'avoir — après la revue de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles qui a consacré un numéro à ce



thème en 1994 — reconnu et soutenu la constitution de ce domaine de recherche dans la sociologie de langue française. Mais nous savons aussi qu'une avant-garde n'est une avant-garde que si le gros de la troupe la suit. Il est donc essentiel pour une revue qui prétend refléter la diversité du milieu de la sociologie de l'éducation de rendre compte des travaux qui constituent le cœur du domaine, surtout lorsqu'ils traitent de manière originale de sujets classiques.

Nous avons également choisi de privilégier, parmi les projets que nous avons reçus, des recherches qui portent sur les populations en difficulté. La sociologie de l'éducation francophone entretient un lien organique avec la question des inégalités d'éducation puisque c'est autour de l'interprétation de ce phénomène que le secteur a été refondé dans les années soixante. Si nos objets se sont depuis diversifiés, cette question reste essentielle. Le dossier du numéro cinq sera explicitement consacré à ce thème, mais il est souhaitable qu'il soit régulièrement présent, que ce soit dans les dossiers thématiques ou dans des articles hors thème. Les entretiens, présentés dans ce numéro par Régine Sirota, avec les responsables de deux grands observatoires de l'enfance, ont d'abord pour but de montrer que la revue ne s'enferme pas dans le monde clos de la recherche sociologique et qu'elle souhaite rendre compte en temps réel des évolutions sociales, mais ils manifestent aussi un contraste très éclairant. L'Observatoire de l'enfance en France s'attache à l'enfance en difficulté tandis que l'Observatoire permanent des enfants s'intéresse à l'enfance consommatrice.

La préparation des prochains numéros nous incite à d'autres réflexions sur lesquelles le Comité de rédaction va travailler mais auxquelles tous les lecteurs sont invités à contribuer. La première est celle de l'originalité du regard sociologique sur des questions travaillées par l'ensemble des sciences de l'éducation. Celle-ci a peu concerné les premiers numéros : le dossier "l'État, l'éducation et le local" rencontrait le problème du lien entre les sciences politiques et la sociologie de l'éducation, mais ce thème n'est travaillé par les sciences de l'éducation qu'au Québec, où il existe des départements d'administration scolaire dans les facultés d'éducation. Dans les autres pays francophones, le problème ne se pose pas pour la bonne raison que l'administration de l'éducation n'y est pas constituée en objet.



scientifique. Il ne se pose pas non plus pour la sociologie de l'enfance mais il est au centre des numéros que nous préparons. Toute entreprise de sociologie des savoirs est amenée à réfléchir sur ses rapports avec la psychologie ou l'anthropologie cognitives, ainsi qu'avec la didactique. Bernard Lahire, responsable du numéro qui traitera ce thème a prévu un dialogue avec Samuel Johsua qui devrait considérablement enrichir notre réflexion. Le numéro cinq présentera un dossier sur les inégalités d'éducation. La recherche pédagogique a longtemps évité cette question. Elle visait une optimisation des conditions de l'enseignement dont le principe était en quelque sorte: "Quand c'est bon, c'est bon pour tout le monde". Une rencontre s'est néanmoins opérée dans les années soixante-dix. Gabriel Langouët, en étudiant les effets des méthodes d'enseignement utilisant les techniques audiovisuelles, puis en analysant les résultats des collèges expérimentaux pilotés par l'INRP, a montré que ces innovations avaient des effets différents selon l'origine sociale des élèves. Dans le même temps Philippe Perrenoud s'interrogeait sur ce que les pédagogies nouvelles (méthodes actives, travail de groupe, etc.) peuvent avoir d'élitaire. Les sciences de l'éducation ne doivent donc plus éviter cette question. Elles la traitent bien sûr en s'appuyant sur les travaux sociologiques, mais elles en reformulent les résultats en les intégrant à des préoccupations qui leur sont propres. Il serait donc très intéressant de se demander ce que deviennent les savoirs et les concepts sociologiques lorsqu'ils sont récupérés par les sciences de l'éducation, et en particulier lorsqu'ils sont utilisés pour la formation des futurs enseignants. Quant au thème des professions de l'éducation, qui sera étudié dans le numéro six, il est peut-être plus travaillé par les sciences de l'éducation que par la sociologie. Il sera donc utile, sans créer ou dramatiser des querelles de territoires, d'entreprendre une réflexion à ce sujet. Elle pourra prendre la forme de contributions dans les rubriques "Dialogue avec d'autres disciplines" ou "Miroir: sociologie de la sociologie de l'éducation", voire celle d'un dossier thématique consacré à l'épistémologie de la sociologie de l'éducation et à ses rapports avec les secteurs ou les disciplines voisines. La revue est bien sûr prête à accueillir des contributions sur ce sujet.

Un dernier mot enfin sur la manière dont *Éducation et Sociétés* peut contribuer à animer le milieu de la sociologie de l'éducation. Nous avons toujours affirmé que le but de la revue

n'était pas seulement de publier des articles mais de créer des occasions de confrontation et de travail collectif. Deux projets sont en cours, qui seront présentés dans le prochain numéro. Le premier est lié au comité de recherche "Modes et procès de socialisation" de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF). Le prochain congrès de l'AISLF aura lieu à l'Université Laval à Québec au mois de juillet 2000. À l'intérieur de ce congrès, le comité tiendra un colloque sur le thème "L'enseignement de la sociologie de l'éducation et sa place dans la formation des personnels d'éducation". Ce colloque sera organisé par Claude Trottier, professeur à l'Université Laval, qui fait partie de notre Comité de rédaction. Nous publierons donc dans le numéro quatre un appel à contribution détaillé qui devrait permettre de faire de ce colloque un lieu de rencontre entre les différentes écoles sociologiques intéressées par cette question.

Une seconde entreprise est plus propre à la revue. Elle concerne le développement de la sociologie de l'éducation dans les pays du Centre et de l'Est de l'Europe, récemment libérés de l'emprise de l'ex-URSS. Celle-ci a longtemps imposé à ces sociétés une représentation d'elles-mêmes où elles ne se reconnaissent pas. La liberté nouvellement conquise ou reconquise amène une prolifération des modèles qui, pour le moment, augmente le trouble. La sociologie a sans doute un rôle important à jouer dans cette conjoncture: proposer à des acteurs incertains un modèle de société scientifiquement fondé qui leur permette de récupérer leur expérience et d'ancrer leurs identités personnelles dans un projet collectif. C'est particulièrement vrai pour la sociologie de l'éducation qui réfléchit aux différentes formes d'intégration qui sont proposées à la jeunesse. Beaucoup de nos collègues se tournent vers le milieu de la recherche francophone pour lui demander des sources d'inspiration. Cela correspond à des traditions historiques mais aussi à la volonté de ces intellectuels de trouver des références qui puissent contrebalancer l'influence des modes de pensée anglo-saxons véhiculés par les grands organismes internationaux. Il nous semble important de répondre à cette demande et de constituer un réseau de coopération autour de cette question. Là encore, le prochain numéro présentera de façon plus explicite la manière dont nous pouvons répondre à ces sollicitations.

Jean-Louis Derouet